

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION, SUBSTITUTION ou/et LOCATION (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire C.O.P.P.), tous les Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions ou/et location (C.O.P.P.) sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la Safer Corse.

Les opérations situées sur la Commune de Linguizetta s'inscrivent dans le cadre de la Convention du Fonds Foncier en partenariat avec l'ODARC et la Collectivité Territoriale de Corse.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

LINGUIZZETTA - Domaine CASABIANCA

LOT 1 – S.A.T. : 32 ha 11 a 14 ca environ - Lieudits : PIEDIVENICE - AJE BIANCHE

Section D n° 13p : 11Ha00a00ca environ

Nature : Terre-Friches-Maquis

Section D n° 13p : 5Ha21a31ca environ

Nature : Vigne (syrah) en état passable

Section D n° 13 p : 5Ha43a69ca environ

Nature : Terre-Vigne (plantation illicite)

Section D n° 14p : 7Ha46a14ca environ

Nature : Vigne (syrah) en état passable

Section D n° 582p : 3Ha00a00ca environ

Nature : terre

Classification au P.L.U. : A – AC + Zone de recul

Classification PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20% et seront plus précisément définies ultérieurement par un Document d'Arpentage.

En cas de restructuration viticole, le candidat accepte d'ores et déjà de se soumettre au contrôle de superficie de France-Agrimer ; Ces contrôles peuvent révéler une modification des superficies plantées en vigne, au profit ou au détriment du candidat promettant de la présente.

La Safer Corse informe de l'existence de procédures Juridiques en cours relevant des contestations liées à la résiliation du Bail prononcée par le Juge Commissaire au vu notamment de l'Article L 641-11-1 du Code de Commerce.

LOT 2 – S.A.T. : 03 ha 91 a 64 ca environ - Lieudit : AJE BIANCHE

Section D n° 582p : 3Ha83a28ca environ

Section D n° 581 : 04a87ca

Section D n° 580 : 03a49ca

Nature : Sol : Bâtiments et Dépendance foncière

- 1 Bâtiment de 425 m² au sol (parcelle Section D n° 581)
 - Partie habitation de 98 m² au sol environ ;
 - Partie à usage de bureau – caveau de dégustation et stockage de 139 m² environ ;
 - Partie atelier accolée de 93 m² environ ;
 - Partie hangar de 95 m² environ et partie sous toiture de 56 m² environ ;
 - Hangar côté Sud de 64 m² environ.
- 1 Bâtiment de 310 m² au sol (parcelle Section D n° 580)
 - Partie hangar de 152 m² au sol environ
 - 1 salle à usage de local phytosanitaire de 37 m² environ
 - 1 salle de stockage de 38 m² environ
 - 1 logement ouvrier de 48 m² environ
 - 1 salle de nettoyage de 35 m² environ

Classement au P.L.U. : A Ni + zone de recul

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20% et seront plus précisément définies ultérieurement par un Document d'Arpentage.

Le candidat s'engage à poursuivre le Bail Emphytéotique en cours, avec la Société Corsica Optimum.

En effet le Bail Emphytéotique porte sur les panneaux solaires fixés sur la toiture.

Le montant du loyer annuel est versé en 2 fois (1 fois par semestre).

Il est variable et dépend de l'ensoleillement du temps ; à titre d'exemple un loyer s'élevait à environ 2 000,00 € pour le dernier semestre 2018, (somme versée en 2018/2019 au Liquidateur Judiciaire).

LOT 4 – S.A.T. : 14 ha 00 a 46 ca environ - Lieudits: PRATICCIOLI et CAMPOCITANO

Section C n° 3 : 1Ha65a06ca

Section C n° 6 : 21a17ca

Section C n° 121p : 12Ha14a23ca (B.N.D.)

Nature : Bois et Aulne

Classement au P.L.U. : Npr

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Conditions particulières : Le candidat s'engage à mettre en place un projet de protection de gestion des Aulnes et plus généralement de sauvegarde des zones humides et de la biodiversité.

La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

LOT 7 – S.A.T. : 24 ha 37 a 29 ca environ - Lieudits : SANTA MARIA - PONTALI DI PIOBETA

Section C n° 197p : 4Ha17a00ca environ

Section C n° 198 : 16Ha37a44ca

Section C n° 216 : 3Ha19a85ca

Section C n° 229p : 63a00ca environ

Nature : Terre-Friches-Maquis

Classement au P.L.U. : Npr - Ae - Apr

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20% de tolérance ; elles seront plus précisément définies ultérieurement par un Document d'Arpentage.

Le candidat s'engage à céder le passage sur la piste existante et située précisément entre les lots 6 et le présent lot 7.

LOT 8 – S.A.T. : 03 a79 ca - Lieudit : CAPICORSINE

Section C n° 233 : 03a79ca

Nature : Maquis

Classement au P.L.U. : A - Zone de recul

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

LOT 9 – S.A.T. : 01 ha 35 a 44 ca - Lieudit : CAPICORSINE

Section C n° 234 : 1Ha35a44ca

Nature : Terre-Friches

Classement au P.L.U. : Ae

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

LOT 10 – S.A.T. : 01 ha 22 a 34 ca - Lieudit : STINTINO

Section C n° 236 : 1Ha22a34ca

Nature : Maquis

Classement au P.L.U. : Npr

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

ANTISANTI : 1 ha 18 a 40 ca : Lieudit Maccione : Section ZV n° 40

Nature : terre et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

Parcelle partiellement enclavée.

ANTISANTI : 10 ha 55 a 34 ca : Lieudit Fontana calda : Section E n° 320-321-322-326-327 – Lieudit Limeruccia : Section A n° 10-11 – Lieudit Linarello : Section ZW-7 – Lieudit San margini : Section A n°18

Nature : friches et maquis

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

PIEVE : 2 ha 89 a 20 ca : Lieudit Erbamora quarcette : Section C n° 137

Nature : friches

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

Parcelle enclavée.

PRATO-DI-GIOVELLINA : 8 ha 21 a 93 ca : Lieudit Alzareccia : Section B n° 182 – Lieudit Capo le vigni : Section A n° 1038 – Lieudit Costa : Section A n° 275-277-278-279 – Lieudit Pieve : Section A n° 1353-1356-1358 – Lieudit Scaffè : Section A n° 283

Nature : friches et maquis

Bâti : Pailler en ruine

Classification dans un document d'urbanisme : Hors zone constructible à la Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

SERRA-DI-FIUMORBO : 4 ha 62 a 97 ca : Lieudit Fetta : Section E n° 457(BND)

Nature : prairie - (sans bâtiment)

Classification dans un document d'urbanisme : Hors zone constructible à la Carte Communale

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

Le candidat s'engage à mettre en place un projet de protection dans le cadre de la sauvegarde des zones humides et de la biodiversité.

SANT'ANDREA-DI-BOZIO : 7 ha 70 a 01 ca : Lieudit Debiace : Section F n° 169 – Lieudit Gradella : Section A n° 1002-1003-1028-1038(BND) – Lieudit Guadello : Section A n° 1004(BND) – Lieudit Lavatojo : Section D n° 143(BND)-159(BND)-162(BND)-163-164-165(BND) – Lieudit Monacacie : Section B-n° 386(BND) – Lieudit Pentone savaccio : Section B n° 390(BND) – Lieudit Ruallo : Section B n° 132(BND) : San cervone : Section C n° 277-278 – Lieudit Savaccio : Section B n° 389(BND)

Nature : Maquis, chênes et châtaigneraie

Bâti : Pailler en ruine

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

B.N.D. : Bien Non Délimité : parcelle(s) ayant plusieurs propriétaires sans limites séparatives connues, désigne une partie de(s) parcelle(s).

PROPOSITION D'ATTRIBUTION ET DE LOCATION par C.O.P.P. (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire)
Durée location à définir : Statut

LINGUIZZETTA - Domaine CASABIANCA

LOT 5 – S.A.T. : 25 ha 55 a 60 ca environ - Lieudits : RIPALI DELLA TINTA – SARCONE - PIAN DI GIUMENTA

Section C n° 175p : 17Ha08a56ca

Section C n° 225p : 7Ha54a16ca

Section C n° 231 : 92a88ca

Nature : Terre-Friches-Maquis

Classement au P.L.U. : Ae - Npr

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20% et seront plus précisément définies ultérieurement par un Document d'Arpentage.

Le candidat s'engage à céder le passage sur la partie Ouest du lot et plus précisément le long de la Route Territoriale n° 10.

La Safer Corse informe de l'existence de procédures Juridiques en cours relevant des contestations liées à la résiliation du Bail prononcée par le Juge Commissaire au vu notamment de l'Article L 641-11-1 du Code de Commerce.

LOT 6 – S.A.T. : 53 ha 42 a 85 ca environ - Lieudits : SALELLI - SANTA MARIA - PONTALI DI PIOBETA

Section C n° 175p : 19Ha05a44ca environ

Section C n° 227 : 7Ha03a08ca

Section C n° 197p : 18Ha41a08ca environ

Section C n° 229p : 8Ha93a25ca environ

Nature : Terre-Friches-Maquis

Classement au P.L.U. : Ae - Npr

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20% d'intervalle de tolérance et seront plus précisément définies ultérieurement par un Document d'Arpentage.

Le candidat s'engage à céder le passage sur la partie linéaire sud du lot.

La Safer Corse informe de l'existence de procédures Juridiques en cours relevant des contestations liées à la résiliation du Bail prononcée par le Juge Commissaire au vu notamment de l'Article L 641-11-1 du Code de Commerce.

PROPOSITION DE LOCATION par C.O.P.P. (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire)

Durée location : 1 AN

LINGUIZZETTA - Domaine CASABIANCA

LOT 3 – S.A.T. : 4Ha97a50ca environ - Lieudit : PRATICCIOLI

Section C n° 993p : 1Ha01a12ca environ

Section C n° 994 : 01a31ca

Section C n° 995 : 07ca

Section C n° 225p : 3Ha95a00ca environ

Nature de : Terre, Friches et Maquis

Classement au P.L.U. : UCz - UCzi

Classement PADDUC : Espaces Stratégiques Agricoles

Observation : Les superficies totales sont à prendre sous réserve plus ou moins 20%.

Le candidat s'engage à céder le passage sur la partie Ouest du lot et plus précisément le long de la Route Territoriale n° 10 ; ainsi que sur le linéaire Sud du lot.

La Safer Corse informe de l'existence de procédures Juridiques en cours relevant des contestations liées à la résiliation du Bail prononcée par le Juge Commissaire au vu notamment de l'Article L 641-11-1 du Code de Commerce.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès du siège de la SAFER CORSE, Maison de l'agriculture, 15 avenue Jean ZUCCARELLI - 20200 BASTIA. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **21/06/2019**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **10/07/2019** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Maison de l'Agriculture – 15, Avenue Jean ZUCCARELLI – 20200 BASTIA.

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du **21/06/2019**, l'heure 00H01 : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.